

**Conseil Consultatif Citoyen pour la Transition Ecologique**  
**Relevé de décisions de la réunion du 14 novembre 2023**

**Présents :** Marina COPPENS, Stéphanie CANDAES (FCPE collège), Thierry NOEL, Daniel GRZEBYK, Jean-Marie PUSLECKI, Jean GUYOT, Bernadette RUELLE (Clap'rando), Silvia BEDARD, Michel DULCIRE (AL Ort), Loïc Le Cam, Vincent MEYNIER, Cyrille Triozon.

**Excusées :** Bernadette BRISARD, Marie BEZENGÉ.

**Ordre du jour :**

1. Retour projet d'aménagement centre village
2. Groupes thématiques évaluation
3. Rdv Julie Frêche

En préambule, nous accueillons un nouveau membre, Loïc Le Cam, qui remplace Patrick Duchêne qui a démissionné pour raisons professionnelles.

**1. Retour projet aménagement centre village**

La communication autour du projet d'aménagement du centre-village a pris plusieurs formes :

- Un document distribué dans les boîtes aux lettres
- Des visites sur le terrain avec les clapiérois
- Une Exposition à l'espace Bonnier
- Présentation au 3CTE et comité mobilités actives.

Rappel de la philosophie du projet : respect de tous les usagers de la route (voitures, vélos, piétons).

| Commentaires des membres du 3CTE :                                                                              | Réponses apportées par Thierry Noël                                                                                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Aucun lieu convivial de prévu de type terrasse de café.                                                         | Pas de possibilité de création d'un bar sur la place Plein Soleil (règlement intérieur copropriété).                                                                                                                              |
| Aménagement de la place Leenhardt, questionnement sur le cheminement de la route                                | La circulation va s'opérer des 2 côtés de l'allée de platanes, avec création d'un trottoir le long du marchand de légumes. Désimperméabilisation des fosses à platane pour en faire une allée végétalisée.                        |
| Ilots de chaleur devant la place de l'église alors que l'objectif communiqué est d'offrir des espaces ombragés. | L'Architecte des Bâtiments de France limite la plantation d'arbres à haute tige privilégiant la façade de l'église.                                                                                                               |
| Problématique des trottoirs.                                                                                    | Accessibilité piéton assurée par le nivellement des trottoirs au niveau des zones de rencontre.                                                                                                                                   |
| Nombre de places de parking : ratio entre places supprimées et places créées                                    | Réservation des places de parking aux riverains du centre-village, maintien du nombre total de places de parking malgré la suppression de places sur le parking Leenhardt, compensation avec création de places rue de Vendargues |
| Quel est le coût des travaux ?                                                                                  | Pas encore budgété.                                                                                                                                                                                                               |
| Pourquoi réaliser ces travaux en fin de mandat, sachant que la tranche 3 des travaux est programmée après 2026. | Les investissements du début de mandat ont essentiellement concerné les écoles (rénovation énergétique, extension restaurant scolaire, désimperméabilisation de la cour d'école).                                                 |
| Articulation avec les équipements socioculturels (Espace culturel Jean Penso et maison des                      | Thématique non abordée                                                                                                                                                                                                            |

|                                                                                    |                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Associations), comment intègre-t-on ces équipements dans les futurs aménagements ? |                                                         |
| Déplacement de la fontaine de la Place Plein Soleil.                               | Idée formulée par l'architecte mais pas encore validée. |

A l'issue des discussions : proposition de Daniel GRZEBYK d'adresser un courrier à l'ABF adoptée à l'unanimité. Daniel prépare un projet de lettre qui sera ensuite partagé avec le groupe.

## **2. Groupes thématiques**

3 groupes thématiques avaient été mis en place fin 2022 pour évaluer les projets municipaux :

- Biodiversité, espaces naturels et agricoles
- Démocratie participative
- Prévention et gestion des Déchet

Des documents ont été produits mais sans suite depuis.

Après discussion, il est décidé de reporter la question au prochain 3CTE.

Cyrille renvoie tous les documents produits par les groupes.

## **3. Rdv Julie Frêche**

Suite à l'avis formulé par le 3CTE et adressé à Julie Frêche (vice-présidente 3M en charge des transports) par courrier daté du 04 avril 2023, et concernant les travaux liés à l'arrivée du tramway à Girac, cette dernière nous a adressé une réponse le 09 juin 2023 dans laquelle elle précise vouloir nous rencontrer.

Ci-dessous ses réponses :

- L'affectation dans chaque sens les voies de gauche de la RM65 au trafic de transit et réserver les voies de droite aux échanges locaux entre le pont du Carrefour d'Agropolis et la trémie du Fesquet lui semble pertinente. Une mise en œuvre expérimentale dès la phase travaux permettraient d'analyser le fonctionnement circulaire et de démontrer que cette séparation permettra la fluidité des mouvements locaux et l'enjeu du report modal de la voiture vers les modes de transports actifs et collectifs.
- La restriction à une voie des bretelles d'entrée sur le giratoire du Fesquet et sa transformation en giratoire à la hollandaise lui paraît être une bonne option (Cela nous a été confirmé lors de la réunion commune 3CTE/Comité mobilités du 28 juin).
- Elle acte la mise en œuvre d'enrobés acoustiques couplés à la restitution du merlon déplacé côté sud de la RM65 .
- La mise en place d'une liaison performante desservant les communes de Clapiers et Jacou entre les deux terminus 5 et 2 est actée.

Une délégation se rendra à ce rdv. Les membres intéressés : Silvia, Jean-Marie, Bernadette, et Daniel.